



Question orale de M. MEEUS : Les primes d'encouragement à l'ouverture d'un commerce à Uccle.

M. Meeus explique que la question de la fusion des zones de police bruxelloises est un sujet récurrent dans le débat public et suscite des avis partagés, tant au sein des autorités locales qu'auprès des citoyens. Récemment, des déclarations ont laissé entendre que certaines communes pourraient envisager de créer leur propre police communale si une telle fusion venait à se concrétiser. Dans notre commune la situation est particulière vu la mise sur pied de la Zone Uccle/Watermael-Boitsfort/Auderghem.

M. Meeus interroge dès lors M. le Bourgmestre sur la position du Collège sur une éventuelle fusion des zones de police à Bruxelles et dans cette hypothèse, quelles garanties seraient jugées essentielles pour protéger les besoins propres à notre commune ?

M. le Bourgmestre explique que la Conférence des Bourgmestres de Bruxelles a remis un avis unanime sur la question. Les Bourgmestres estiment que le système fonctionne même s'il est perfectible. Le Bourgmestre rappelle que les collaborations entre zones fonctionnent bien. Lorsque des événements le nécessitent, notamment aux abords de l'Ambassade d'Israël, la zone Marlow a eu le soutien de la zone midi. Idem lorsque des événements se sont produits en son temps au Bois de la Cambre. Pour le Bourgmestre, le problème réside dans le financement des zones de police à Bruxelles. M. le Bourgmestre promet de communiquer à l'ensemble des membres du Conseil les éléments de la note de Brulocalis reprenant une série de données qui vont vous être communiquées, et qui aident à comprendre le débat. Le Bourgmestre conclut en disant que la proposition de fusion est actuellement vide de fond et hors une fusion pure et dure, elle ne reprend aucun autre élément.